



DEPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET
DES DECISIONS

**DECISION N°27/2024
PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération n° 2020/15 du 24 Mai 2020, par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, l'alinéa 10 autorisant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,

Considérant le véhicule fourgon Master de marque RENAULT immatriculé 1074 SM 62, propriété de la commune de Libercourt depuis le 12 Mai 1999,

Considérant la proposition de la Société STELLANTIS & YOU, 120 Boulevard de l'Ouest 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, pour l'achat du fourgon Master de marque RENAULT pour un montant de 900 € TTC,

DECIDE

Article 1 : de procéder à la cession du véhicule en l'état d'un fourgon Master de marque RENAULT numéro de châssis VF1JDAED520274842 au profit de la Société STELLANTIS & YOU, pour la somme de 900 € TTC.

Article 2 : d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et des décisions du Maire, de la porter à la connaissance du conseil municipal dans le cadre des communications du Maire, et de la publier sur le site internet de la commune.

Article 3 : Ampliation en sera adressée à la Société STELLANTIS & YOU.

LIBERCOURT, le 27 Février 2024

Le Maire,
Daniel MACIEJASZ
Signé Electroniquement



Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20240227-D-27-2024-AU
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024

Monsieur le Maire

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

. Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et de sa publication.